



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU C.C.A.S. D'UXEGNEY du Mardi 20 Mai 2014

L'an deux mil quatorze, le mardi vingt mai à vingt heures trente minutes, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie d'UXEGNEY, en séance publique, sous la présidence de M. Walter BLOND,

ETAIENT PRESENTS (14) :

Mmes POUSSARDIN – SCHERMANN – POURCHOT – GASPARD - VOINCHET – THOMAS - MARCHAL
et MM. BLOND – CLAULIN - DEMANGE – DEPRUGNEY – MINIER – CLAUDEL – FOCKI.

ETAIENT EXCUSES (2) : M. SOLTYS – Mme LANGLOIS.

ETAIT ABSENT (1) : M. WONNER.

M. Gérard CLAULIN a été nommé Secrétaire de séance

Au cours de la séance, les décisions suivantes ont été prises :

Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 29 avril 2014 a été adopté à l'unanimité.

08/2014 - FETE DES PARENTS 2014 :

Monsieur le vice-président rappelle au Conseil d'Administration sa décision, lors de la séance du 29 avril dernier, de reconduire la fête des parents cette année. La cérémonie 2014 se déroulera le samedi 14 juin prochain, veille de la fête des pères, dans les locaux du restaurant scolaire. Les parents des 22 enfants nés en 2013 seront conviés ainsi que d'un enfant né en 2012.

Monsieur le vice-président propose de fixer le montant maximum du petit cadeau remis à cette occasion aux parents présents.

Sur proposition de son vice-président,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil d'Administration,

FIXE à 34 € le montant unitaire maximum du cadeau qui sera offert aux parents présents lors de la cérémonie organisée le 14 juin prochain.

FAIT LE CHOIX, après un tour de table et sur la suggestion de Mme Evelyne SCHERMANN, d'une photographie réalisée par un photographe professionnelle, d'un montant unitaire de 15 €, d'un ballotin de chocolat et d'une rose si ce dernier achat rentre dans le budget.

DIT que les crédits correspondants ont été inscrits au budget primitif 2014 du Centre Communal d'Action Sociale.

09/2014 - DEMANDE D'AIDE EXCEPTIONNELLE [REDACTED]

Vice Président, Walter BLOND informe le Conseil d'Administration de la demande d'aide exceptionnelle émanant de [REDACTED], demeurant à Uxegney – [REDACTED] – relative à la réparation de son véhicule automobile. [REDACTED] est redevable d'une facture de 224 € au garage NOEL de DARNIEULLES.

Walter BLOND explique que [REDACTED] a besoin de son véhicule dans le cadre de son emploi de femme de ménage. Il précise que ses revenus sont modestes et propose de venir en aide à [REDACTED]. Le montant de cette aide sera versé directement sur le compte du garage NOEL.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration, par douze voix pour et deux voix contre,

DECIDE d'attribuer une aide de 50 € à [REDACTED] pour la réparation de son véhicule automobile.

DIT que le montant correspondant sera versé directement sur le compte du garage NOEL de DARNIEULLES.

CHARGE le Président des formalités à accomplir.

10/2014 - DEMANDE D'AIDE EXCEPTIONNELLE – [REDACTED] :

Vice-président, Walter BLOND fait part aux membres du Conseil d'Administration de la demande émanant de [REDACTED], demeurant à Uxegney – [REDACTED], concernant la prise en charge de tout ou partie du reste à charge nécessaire au financement de deux semaines de vacances pour sa fille [REDACTED], adulte handicapée.

Walter BLOND explique que le coût du séjour s'élève à 1.914 € et que déduction faite des aides déjà obtenues, il reste à la charge des parents la somme de 914 €.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer une aide exceptionnelle de 150 € à [REDACTED] pour le financement du séjour de leur fille [REDACTED].

DIT que le montant correspondant sera versé directement à l'organisme de vacances ou sur le compte de [REDACTED].

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

Fête et des Parents : Régine POUSSARDIN et Jean-Marie CLAUDEL acceptent de faire des propositions pour le choix du ballotin de chocolat.

Portage des repas : Walter BLOND informe le Conseil d'Administration de la hausse du prix des repas portés aux personnes âgées et rappelle les tarifs pratiqués l'an passé.

Prévention canicule : Walter BLOND soumet au Conseil d'Administration la proposition du président concernant une participation du CCAS à la distribution, cet été dans l'hypothèse de fortes chaleurs, de brumisateurs aux personnes âgées de 70 ans et plus, comme cela a été fait l'été dernier. Il précise que 81 brumisateurs ont ainsi été distribués gracieusement en 2013.

EDF : Walter BLOND informe ses collègues du signalement adressé par EDF à la commune concernant la créance d'une famille ursinienne d'un montant de 2.890 €. L'information a

d'ores et déjà été relayée à Mme MULOT, assistante sociale. Walter BLOND suggère de rencontrer cette famille afin de la mettre en relation avec l'assistante sociale.

Banque alimentaire : Walter BLOND informe ses collègues des aides alimentaires distribuées depuis le précédent Conseil d'Administration.

La séance est levée à 22h45.

A UXEGNEY, le 21 Mai 2014

Lu et approuvé
Le Vice Président,
Walter BLOND

